

A4Z ARCHITECTURE

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 €**

**SIEGE SOCIAL : 53 Rue Anatole France
13230 PORT SAINT LOUIS DU RHONE**

R.C.S. TARASCON 824 494 868

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois et le huit décembre 2023 à douze heures, les associés de la société A4Z ARCHITECTURE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 53 Rue Anatole France, 13230 PORT SAINT LOUIS DU RHONE, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Tarascon sous le numéro 824 494 868, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée est présidée par Madame Anne GONZALEZ, associée-gérante.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

SONT PRESENTS :

- Madame Anne GONZALEZ
propriétaire de deux mille cinq cent cinquante parts sociales 2 550 parts
- Monsieur Serge FOURNIER
propriétaire de deux mille quatre cent cinquante parts sociales 2 450 parts

Le Président constate que les associés présents possèdent 5 000 parts sociales soit la totalité des parts composant le capital social, qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

AG
A

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- **Nomination d'un nouveau co-gérant ,**
- **Transfert du siège social,**
- **Modification des statuts**
- **Pouvoirs.**

Puis la discussion est ouverte.

Un large échange de vues s'instaure entre les associés.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de co-gérant :

- **Monsieur Serge FOURNIER**
Demeurant Mas Chênes Vert – 342 route de la Gare – 13200 ARLES

Et ce à compter du 8 Décembre 2023.

Il exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Monsieur Serge FOURNIER remercie les associés de leur confiance et déclare qu'il accepte la fonction de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer ladite fonction au sein de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence de la résolution qui précède et de la cession de parts intervenue le 27 novembre 2023 , l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 7 des statuts :

Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLE EUROS.

Il est divisé en 5 000 parts égales de 1 € chacune, numérotées de 1 à 5 000 attribuées à :

- Madame Anne GONZALEZ à concurrence de deux mille cinq cent cinquante parts	2 550 parts
- Monsieur Serge FOURNIER à concurrence de deux mille quatre cent cinquante parts	2 450 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social	5 000 parts.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de transférer le siège social au Mas chênes verts – 342 Route de la Gare – 13200 ARLES , à compter de ce jour, et modifie en conséquence l'article 5 des statuts :

« Article 4 – Siège social

Le siège de la société est fixé à :

Mas chênes Verts
342 Route de la Gare
13200 ARLES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

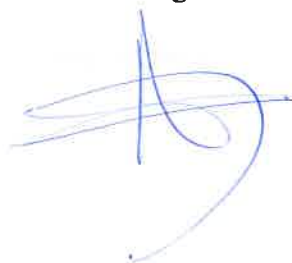
Cette résolution est adoptée à l'unanimité
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents ou représentés.

Mme Anne GONZALEZ,
Associée-gérante

A stylized signature in blue ink, consisting of a large, flowing 'S' shape with a horizontal line crossing it.

Mr Serge FOURNIER
Associé-gérant

A stylized signature in blue ink, featuring a large, sweeping 'S' shape with a vertical line intersecting it.